

Bracelets et Agrafes antiques

Autor(en): **Troyon, Frédéric**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich**

Band (Jahr): **2 (1844)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-378720>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bracelets et Agrafes antiques.

Le canton de l'Ain, riche en antiquités, a conservé plusieurs objets en métal qui remontent aux temps les plus reculés. Quelques uns en pierre y ont été découverts. On y recueille des monnaies et des médailles. Des tombeaux en grand nombre appartiennent à l'âge où l'emploi du cuivre précéda le travail du fer. C'est à _____ que nous allons emprunter quelques pièces, afin d'avoir un point de comparaison pour les agrafes dont nous parlerons plus tard.

Vers Chier²⁾, sur le flanc de la montagne, entre Aigle et Oyonnax, a conservé dans ses sépultures en pierre différents ornemens, parmi lesquels on remarque surtout des plaques de cuivre, larges, minces et recourbées (voir T. 1, p. 11) qui

Par

Frédéric Troyon.

ont peut-être servi de bracelets. Les décorations de ces plaques consistent surtout en lignes droites, de même que celles de la grande spirale³⁾ représentée par T. 1, p. 12. — On trouve fréquemment en terre dans les tombeaux déposés sur le mont de Chier⁴⁾ des bracelets y reposent. Nous donnons T. 1, p. 13, un petit bracelet dont nous ignorons la destination. Le bracelet T. 1, p. 14, l'un des plus anciens, est formé d'un large fil dont la spirale moderne occupe les os de l'avant-bras; ce fil qui donne dix tours serrés, et laisse une ouverture si étroite que la main ne pourrait passer au travers, ou s'en déformer autour du bras cette spirale serrée à ne jamais le quitter. Le plus récent, T. 1, p. 15, est un bracelet d'argent fin, d'une forme ovale, représentant des têtes de serpent à ses extrémités. — Un autre, T. 1, p. 16, présente des enroulements de fer, autour par moins d'intervalle, sa forme est celle d'un anneau grand et arrondi, évidé, comme on le voit par quatre trous sur chaque côté, sans doute, d'en diminuer le poids. Sur toutes les surfaces intérieures le recouvrent, ce sont des points, des lignes droites, parallèles aux diagonales, des ellipses et des courbes concentriques comme on en voit dans les bijoux.

¹⁾ Toutes les pièces décrites plus bas, savoir les T. 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, appartiennent au musée cantonal, établi à Lyon.

²⁾ Description des tombeaux de Chier, p. 11.

³⁾ On trouve sur les sépultures au canton de Chier le cuivre.

⁴⁾ Tombeaux de Chier, p. 12 et 13. — Le n° 14 de p. 13 est connu par le propriétaire, M. Rottin, pasteur à Aigle, qui en possède encore au présent l'original dans le même lieu.

⁵⁾ Ce bracelet, l'une des pièces les plus remarquables que le musée cantonal possède en ce genre, paraît avoir été fait en métal, ainsi que l'indiquent certains détails de sa forme, et en deux tringles parallèles d'égale épaisseur. Le vide intérieur a dû être produit à l'aide d'un cylindre en bois adapté dans le moule sur quatre points d'appui qui soutenaient les deux brangles par lesquels on y fit passer le métal quand on était prêt pour former le moule.

Bracelets et Agrafes antiques¹⁾.

Le canton de Vaud, riche en antiquités d'époques diverses, possède plusieurs monuments qui remontent aux temps les plus reculés. Quelques armes en pierre y ont été découvertes. On y rencontre des men-hirs et des tumuli. Des tombeaux en grand nombre appartiennent à l'âge où l'emploi du cuivre précéda le travail du fer. C'est à cette époque que nous allons emprunter quelques pièces, afin d'avoir un point de comparaison pour les agrafes dont nous parlerons plus tard.

Vers-Chiez²⁾, sur le flanc de la montagne, entre Aigle et Ollon, a conservé dans des sarcophages en pierre différents ornements, parmi lesquels on remarque entr'autres des plaques de cuivre, larges, minces et recourbées (voyez T. 1, f. 1.) qui paraissent avoir été des brassards. Les ciselures de ces plaques consistent surtout en lignes droites, de même que celles de la grande épingle³⁾ représentée par T. 1, f. 2. — Ce genre d'ornement se retrouve dans les tombeaux déposés sur la hauteur de Charpigny⁴⁾. Des bracelets y reposaient en grand nombre, T. 1, f. 4, 5 et 9. Nous donnons, T. 1, f. 3, une pièce dont nous ignorons la destination. Le bracelet T. 1, f. 6, l'un des plus curieux, est formé d'un large fil dont la spirale renferme encore les os de l'avant-bras; ce fil aplati donne dix tours serrés, et laisse une ouverture si étroite que la main ne pouvant passer au travers, on a dû former autour du bras cette lourde spirale appelée à ne jamais le quitter. Le plus riche, T. 2, f. 11, est un bracelet d'argent fin, d'une forme ovale, représentant des têtes de serpent à ses extrémités. — Un autre, T. 1, f. 7, provenant des environs de Bex, n'offre pas moins d'intérêt: sa forme est celle d'un anneau grand et arrondi, évidé, comme on le voit par quatre jours sur chaque côté, afin, sans doute, d'en diminuer la pesanteur⁵⁾. De belles et nombreuses ciselures le recouvrent: ce sont des points, des lignes droites, parallèles ou obliques, des ellipses et des cercles concentriques comme on en retrouve sur le bracelet

¹⁾ Toutes les pièces décrites plus bas, excepté les 3, 4, 5 et 9 de la T. 1, et 11 de la T. 2, appartiennent au musée cantonal, établi à Lausanne.

²⁾ Description des tombeaux de Bel-Air, p. 12.

³⁾ On dirait que les Schwytzaises en ont conservé le souvenir.

⁴⁾ Tombeaux de Bel-Air p. 12 et 16, note 5. — Le n° 11 de la T. 2 nous a été confié par le propriétaire, M. Buttin, pasteur à Aigle, qui en possède encore un pareil trouvé dans la même tombe.

⁵⁾ Ce bracelet, l'une des pièces les plus remarquables que le musée cantonal possède en ce genre, paraît avoir été jeté en moule, ainsi que l'indiquent certaines déféctuosités qui, par un autre travail, auraient disparu sous le marteau. Le vide intérieur a dû être produit à l'aide d'un noyau en argile déposé dans le moule sur quatre points d'appui qui expliqueraient les jours du bracelet par lesquels on a pu enlever la matière dont on s'était servi pour évider le métal.

T. 1, f. 8, découvert au-dessus de Morges. — Nous ajoutons la pièce T. 2, f. 10, trouvée à Longirod avec des fibules romaines, pour montrer combien, dans le même genre d'ornement, l'art romain diffère de celui des Celtes. — Mentionnons encore deux beaux bracelets celtiques, en verre de couleur, ¹⁾ T. 2, f. 7 et 8, déposés avec un troisième en pierre, dans une tombe près d'Échallens ²⁾.

Depuis l'âge de ces bracelets jusqu'à celui des agrafes à sujet, bien des années se sont écoulées, bien des faits de la plus grande importance se sont passés. Le Gaulois perdit la liberté, les cultes étrangers se mêlèrent à son culte, et peu après les uns et les autres disparurent devant la religion divine. Dès lors, l'armure du guerrier porte l'empreinte de sa foi nouvelle. L'art ancien, avant la domination romaine, ne s'exprimait pas dans les Gaules, comme chez les Grecs, par la simplicité, l'imitation de la nature animée et la beauté des formes et de l'ensemble, mais bien plutôt par l'ornement de détail, les disques et les lignes symboliques représentées sur le cuivre et la saie. Le Gall, par le moyen de tatouage, couvrait son corps de lignes symboliques ³⁾. — Plus tard, quoique la nationalité des Celtes ait été entravée dans son développement, quelques éléments du même art se retrouvent encore sur les pièces des premiers siècles de l'ère chrétienne. L'artiste s'essaie quelquefois à reproduire une figure humaine. L'agrafe T. 3, f. 5, découverte à Tolochenaz, avec des plaques damasquinées, nous offre un de ces premiers essais : la figure, les bras élevés, est des plus imparfaites ; aucune proportion dans les membres ; rien de beau dans les contours ⁴⁾. Cependant, les hachures qu'on voit sur le fond, ainsi que les disques qui ornent la boucle et la plaque, doivent être rapprochés des ciselures purement celtiques. — Une autre figure, entourée d'un cercle, a été reproduite dans la même attitude sur une agrafe ⁵⁾ de Bofflens, T. 3, f. 4, avec un disque à chaque coin de sa plaque carrée ⁶⁾. — Si nous prenons les pièces T. 2, f. 3 et 5, nous verrons encore, entre deux monstres ailés, un homme, toujours les mains élevées. La première de ces agrafes, trouvée dans le cimetière de Montillier, près Pampigny, est l'oeuvre d'un artiste plus avancé que celui de la seconde, découverte à Arnex, et semble révéler les cultes étrangers que les Romains introduisirent en Occident. — Il est curieux de rencontrer de nouveau cette figure, dans une attitude pareille, sur trois autres agrafes, avec des animaux qui lui léchent les pieds. Le n^o 2 de la T. 2, d'un bronze argenté, venant des sarcophages de Sévery, présente des hachures et des disques grossièrement ciselés. La colline de Mongifi, entre Cossonay et Allens, renfermait la plaque T. 3, f. 6, qui porte aussi des rayures celtiques ; mais au lieu de l'argenture, le cuivre est allié à l'étain d'après les procédés de la métallurgie gauloise dont

¹⁾ La beauté de ces pièces pourrait faire supposer qu'elles sont dues aux Phéniciens par l'intermédiaire des Massaliotes ; cependant d'autres verroteries, découvertes dans des tombeaux celtiques, et les paroles de Pline, Hist. nat. XXXVI. 66, permettent de les attribuer aux Gaulois.

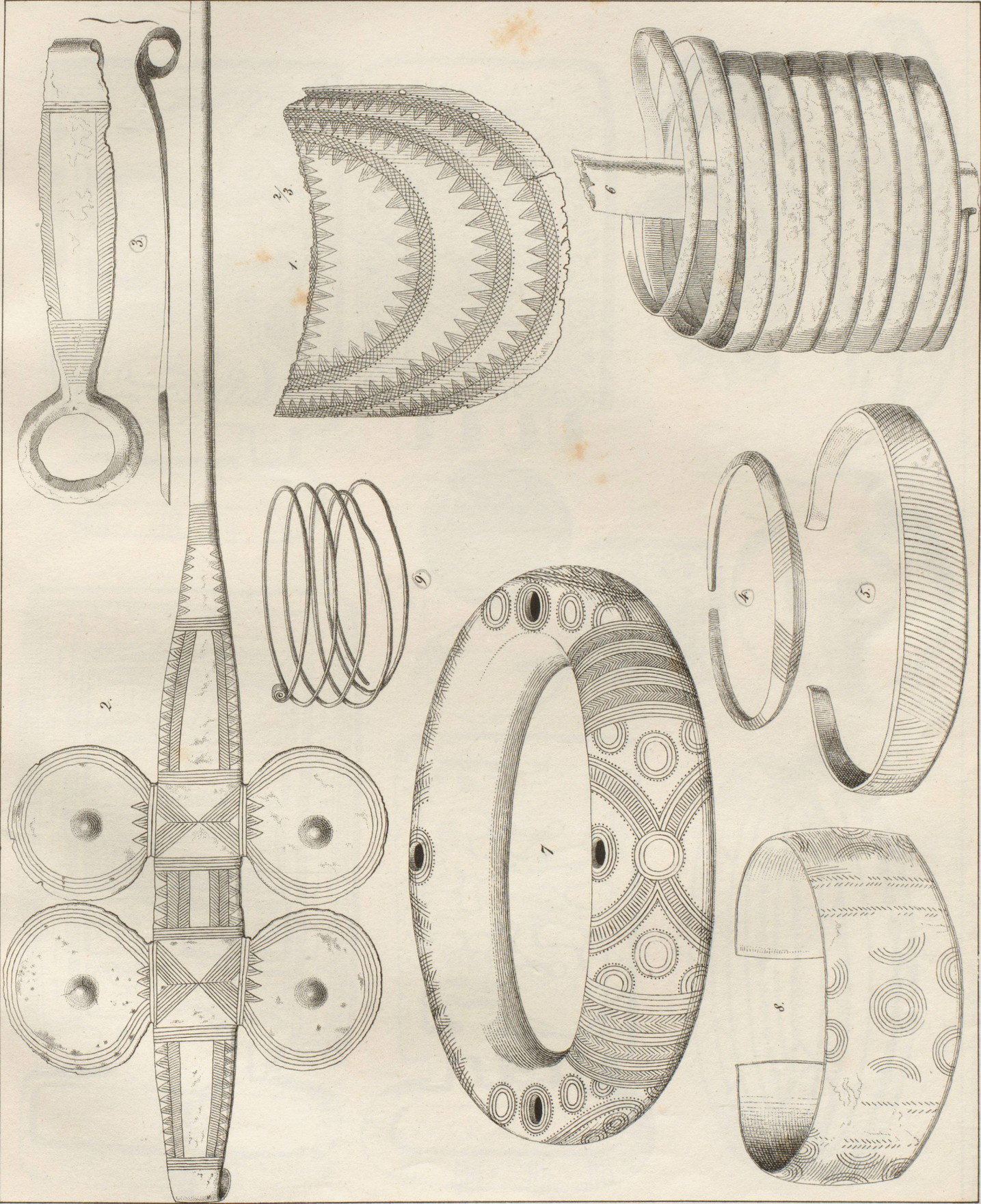
²⁾ Nous ne pensons pas qu'il soit nécessaire de justifier l'origine celtique et antéromaine de ces douze pièces (nous exceptons le bracelet romain T. 2, f. 10). Disons seulement que des hachettes en bronze et d'autres instruments reconnus pour être druidiques, les accompagnaient sans qu'on ait observé d'objets en fer.

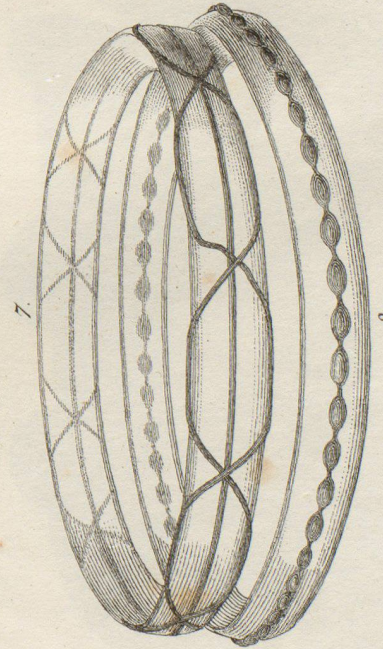
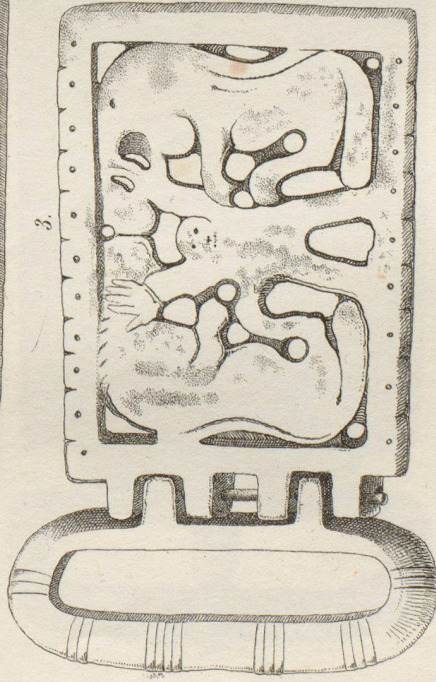
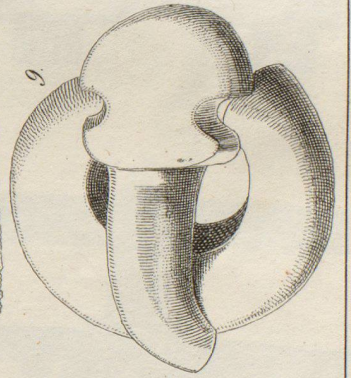
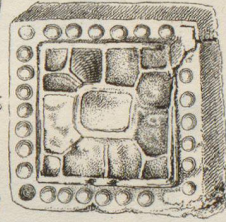
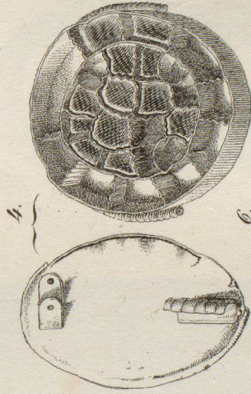
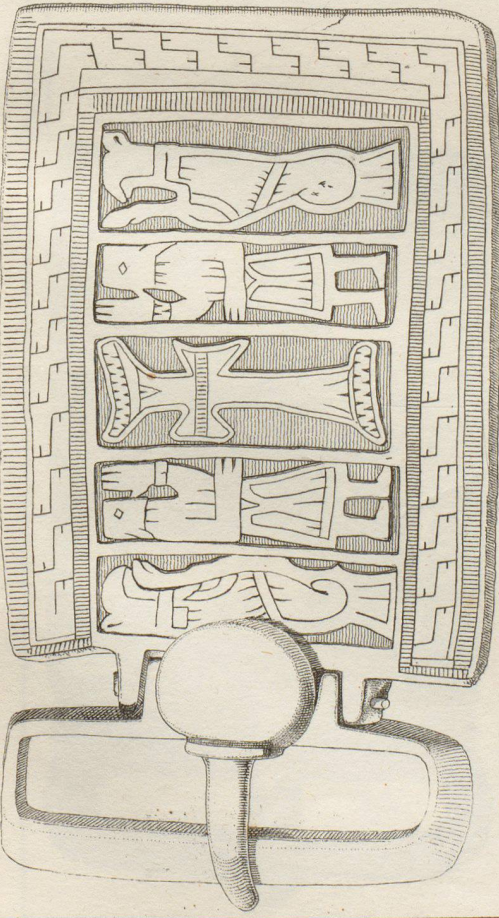
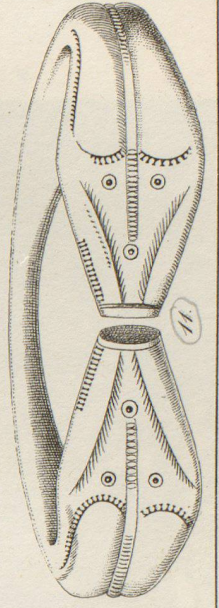
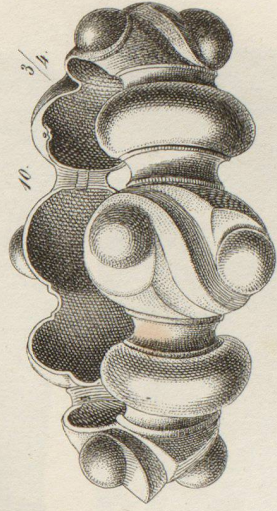
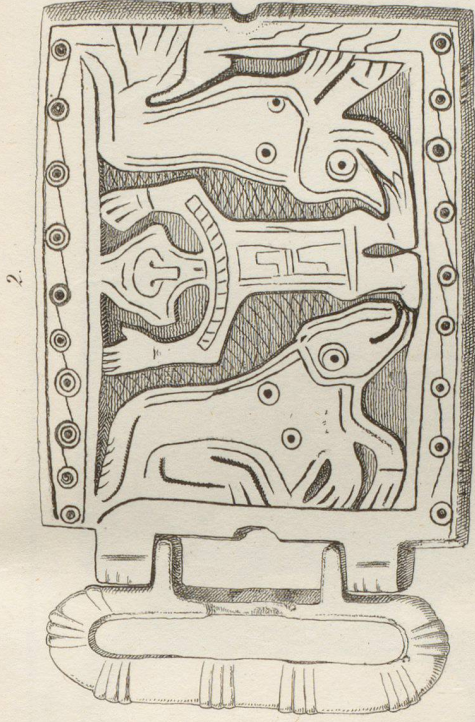
³⁾ Amédée Thierry, histoire des Gaulois, T. III. p. 4.

⁴⁾ L'inhabileté à reproduire la figure humaine se montre aussi dans les antiquités de Bel-Air, pl. II. fig. 3, quoique les autres objets témoignent d'un certain art.

⁵⁾ Cette pièce paraît avoir été jetée en moule. — On a cru distinguer des lettres dans les reliefs de la boucle.

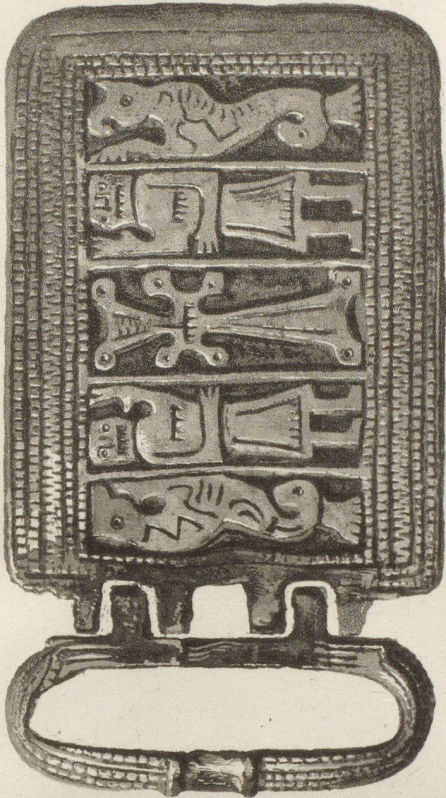
⁶⁾ M. Ferd. Keller, président de la Société des Antiquaires de Zurich, vient de nous communiquer que les f. 4 et 5 de la T. 3 offrent l'image du Sauveur levant les mains pour bénir, telle qu'on la voit dans les anciennes mosaïques des églises et sur d'autres ouvrages de l'art primitif des chrétiens.





Sees am Lauf 1

Scandinavian runic.



Pline a conservé le souvenir¹⁾. Nous laissons à de plus habiles le soin d'expliquer l'inscription de cette agrafe. C'est le n^o 1 de la T. 3, découvert près de Lavigny, qui présente le meilleur travail et répand le plus de jour sur ces pièces. On lit autour du sujet : NASVALDVS NANSÀ VIVAT DEO. VTERE FELEX. DANINIL²⁾. Le dernier mot ne laisse aucun doute sur le sujet de cette plaque qui nous montre le prophète Daniel dans la fosse aux lions, élevant les mains au ciel tandis que ces animaux féroces lui lèchent les pieds. Ce fait, représenté par ces trois agrafes, a été pareillement exprimé sur des pièces semblables trouvées à Blye et à Villecin, en Franche-Comté³⁾. Le même sujet observé en divers lieux et gravé par des artistes différents⁴⁾, fait voir dans le choix de ce trait de l'histoire sainte autre chose qu'un simple caprice. On doit y chercher une allusion à quelque fait important qui rappelle la délivrance miraculeuse de Daniel. Et cette délivrance, vu l'état dans lequel se trouvait le peuple à l'âge probable de ces pièces, ne la chercherons-nous pas dans le domaine religieux plutôt que dans le monde politique? Quoi qu'il en soit, voici notre manière de voir. Quand Daniel fut jeté dans la fosse, il devait, selon toute prévision humaine, être déchiré par les lions; mais Dieu délivra son serviteur fidèle. De même, dans les premiers siècles de l'ère moderne, le fait qui nous paraît correspondre est le Christianisme qu'on croyait aussi devoir être anéanti par les persécutions de Rome et les invasions des barbares. Dieu, cependant, le fit triompher de toutes ces épreuves; et les lions qu'on voit léchant les pieds de Daniel, représenteraient les ennemis du Christianisme embrassant la religion divine. Daniel, abandonné des hommes et sauvé de Dieu, est donc l'emblème de cette religion qui montre d'où vient sa force quand elle n'a plus rien à attendre du monde; les lions, dépouillés de leur naturel féroce, offrent l'image des peuples convertis. — Le complément de cette idée semble exprimé par les trois agrafes suivantes. Le n^o 3 de la T. 3, découvert l'année dernière à Échallens, est, comme les deux autres plaques de Marnens, T. 3, f. 2, et de Bofflens, T. 2, f. 1, divisé en cinq compartiments. Celui du milieu porte la croix des Chrétiens. De chaque côté, un homme avec une tête d'animal et le pouce de la main droite sur les lèvres, représente le prêtre égyptien en attitude d'adoration. Portant ses regards sur la croix, il tourne le dos au sphinx ou à la figure allégorique gravée à chaque extrémité. Ce sujet, encadré de ciselures celtiques, montrerait ainsi le prêtre du culte étranger abandonnant ses faux dieux pour servir le Christianisme, et répondrait à l'idée exprimée par les lions qui lèchent les pieds de Daniel. — A ces traces du culte égyptien dans la Suisse occidentale, on peut ajouter entr'autres un Ibis recueilli à Lavigny, près d'Aubonne. Des inscriptions romaines, des agrafes gauloises,

1) Pline, lib. XXXIV. cap. 12.

2) M. Orelli voit dans l'agrafe de Lavigny un présent à Nasualdus Nansa; de là les mots VTERE FELEX, qui se rencontrent fréquemment sur les cuillers, la vaisselle et d'autres objets dont on se faisait des cadeaux. — La représentation de Daniel se retrouve déjà lors de l'établissement du christianisme. On la remarque dans les catacombes de Rome, à côté de l'arche de Noé, sur les tombeaux des premiers chrétiens. Ici, les lions, comme dans les sculptures du moyen-âge, désignent le mauvais principe, et Daniel sur ces agrafes devait préserver de malheur les guerriers qui les portaient; c'est ainsi que les soldats grecs font encore graver des saints sur leurs ceinturons. — *Vivat Deo* annonce le vœu que celui qui reçoit le don, vive en Dieu, qu'il reste fidèle à Dieu, c'est-à-dire, au Dieu des chrétiens. *Vixit Deo* est une expression qu'on rencontre fréquemment dans la Vulgate du Nouveau Testament et qui désigne le fidèle adorateur de Dieu. *Vixit Deo* se trouve également sur des inscriptions funéraires; il indique que le défunt avait été un fidèle chrétien.

3) Annuaire du département du Jura, 1841. — Essai sur l'histoire de la Franche-Comté par M. Edouard Clerc. T. I. pl. III. fig. 2.

4) Les agrafes de Lavigny et de Sévery ne sont assurément pas l'oeuvre du même ouvrier.

les noms de diverses localités montrent assez combien les Gaules firent accueil à ce culte¹⁾, soit qu'elles aient subi l'influence des Égyptiens qui avaient été au service d'Antoine et qu'Auguste y relégua, soit qu'elles aient répondu en cela au besoin religieux de l'époque qui demandait de nouveaux dieux.

Afin de jeter quelque jour sur la question de l'âge et de l'origine de ces agrafes à sujet, disons un mot des objets dont la plupart d'entr'elles étaient accompagnées. Faisons observer d'abord que ces plaques en cuivre se sont toutes rencontrées dans des tombeaux de même nature, dirigés du nord-ouest au sud-est, formés en général de larges dalles brutes, et renfermant des pièces damasquinées, des coutelas, des bagues, des colliers et des vases d'une poterie grossière. — Le n^o 5 de la T. 3, provenant du cimetière antique de Tolochenaz²⁾, se trouvait avec de grandes agrafes en fer recouvertes d'incrustations d'argent. — Le crêt du Riordan, près Bofflens, conservait parmi les débris et les ossements entassés d'un champ de bataille³⁾ les pièces T. 3, f. 4 et T. 2, f. 1, auxquelles il faut ajouter une petite plaque, T. 2, f. 6, encadrée de clous d'argent et ornée de verres de couleur. — Avec le n^o 3 de la T. 3⁴⁾ étaient des coutelas et des plaques damasquinées. — Arnex et Montillier, T. 2, f. 3 et 5, présentaient des tombeaux pareils. — Plusieurs squelettes étaient couchés en terre libre ou dans des dalles sur la colline de Vaudallaz⁵⁾ près Lavigny, d'où vient le n^o 1 de la T. 3. On y a trouvé en outre des anneaux, des bagues, des grains de collier, trois objets unis par une boucle et dont on peut s'être servi pour l'encens, une fibule en or avec des verres de couleur, T. 2, f. 4, des lamelles d'os couvertes de disques et servant d'étui à un peigne⁶⁾, une plaque de terre cuite ornée de verres enchassés, des agrafes, divers débris, un beau fer de lance et des coutelas. — Les fouilles commencées à Sévery ne sont pas moins heureuses. Au près d'un squelette était le n^o 2 de la T. 2; vers d'autres, des grains de collier, des boucles, une agrafe en cuivre argenté et deux belles plaques damasquinées. Trois vases d'une argile grisâtre⁷⁾ et un quatrième d'une terre rouge et grossière reposaient vers les pieds des squelettes. Une tuile romaine entrait dans la construction d'un tombeau d'enfant; ailleurs s'est trouvée une médaille d'Antonin-le-Pieux. Des coutelas courts et pointus recouvraient les petites lames mentionnées par Posidonius⁸⁾. Une autre lame en fer, provenant du même cimetière, longue de 29 pouces sur 18 lignes de large, tranchante des deux côtés, flexible et arrondie à son extrémité, répond bien à ces mots de Tite-Live dans son récit de la bataille de Cannes: *Gallis praelongi ac sine mucronibus gladii*. On sait que les peuples des vallées des Alpes portaient, avant l'ère chrétienne, un long sabre de cuivre ou de fer, sans pointe et à un seul tranchant, dont Polybe dit qu'il était de si mauvaise trempe que le premier coup le faisait plier; aussi, les Gaulois alliés d'Annibal, ajoute le même auteur, tombaient sous le glaive romain pendant qu'ils redressaient avec le pied leur sabre long et flexible. Cette lame

1) Dom Martin, religion des Gaulois. — Ed. Clerc, essai sur l'histoire de la Franche-Comté. — Congrès scientifique de France, Besançon, 1840. Session huitième, p. 123.

2) Tombeaux de Bel-Air, p. 15.

3) Sur les collines entre Arnex, Croix et Bofflens, on a retrouvé des agrafes, des armes et des ossements d'hommes et de chevaux, inhumés sans aucun ordre, qui disent assez qu'une ancienne bataille a tenu toutes ces hauteurs.

4) Cette agrafe, découverte près d'Echallens ainsi que les bracelets en verre cités plus haut, ne provient pas de la même localité que ceux-ci. Elle appartient à une classe de tombeaux dans lesquels on ne retrouve guère les bracelets.

5) En Celte, ce nom doit signifier: un lieu élevé. — Bod ou Vod, éminence; et all, élevé.

6) La destination de ces lamelles, prises d'abord pour des revêtements de hampe, vient d'être constatée à Bel-Air par la rencontre d'objets pareils qui recouvraient la double rangée des dents d'un peigne.

7) L'un d'eux est aussi orné à l'extérieur de lignes droites différemment inclinées.

8) Ap. Ath. lib. IV. c. 13.

de Sévery¹⁾ est sans doute un souvenir de l'ancien sabre national que l'Helvétè dut perfectionner, comme l'avaient déjà fait les Gaulois d'Italie, en le rendant acéré et plus court, tel que nous le rencontrons ordinairement. L'un des sarcophages de Sévery contenait vers les pieds un vase en pierre ollaire, travaillé au tour, et ressemblant à un cône tronqué renversé; à droite était une petite lame recouverte d'un coutelas; sur la ceinture, une grosse boucle de cuivre et d'étain, T. 2. f. 9., brillante comme l'argent et qui paraît avoir été jetée en moule; enfin, près de la poitrine, se trouvait une petite balance en cuivre à laquelle il ne manque que des cordons pour soutenir les bassins. Ses dimensions font assez voir que cette pièce est symbolique et qu'elle appartenait à un homme qui d'une main appréciait le droit, tandis que de l'autre il vengeait la justice.

Nous pensons que les agrafes en cuivre ciselé viennent du même peuple que les agrafes damasquinées qui les accompagnent ordinairement, bien qu'on ait quelquefois différé d'opinion²⁾. Si les entrelacs offrent un art plus avancé que les figures, c'est que, dans ces dernières, la manière d'exprimer le beau diffère du genre adopté par les Celtes. Nous avons vu que la souplesse des formes et la beauté des contours leur étaient moins connues que les disques et les lignes droites, ce qui explique l'imperfection et la raideur des personnages gravés sur leurs agrafes. D'un autre côté, si l'élément essentiel de la ciselure purement celtique est reproduit par les rayures sur cuivre qui accompagnent les sujets, ne sera-t-il pas encore mieux rendu par les filets d'argent incrustés sur les plaques de fer? De plus, celles-ci se distinguent aussi davantage par l'ornement de détail que par l'élégance de la forme. Les lignes droites gravées sur les pièces, T. 3, f. 5 et 6, et déjà observées sur les f. 1, 2, 3, 4, 5, 7 et 8 de la T. 1, sont reproduites par les damasquinures de Bel-Air (description des tombeaux de Bel-Air pl. III, fig. 3, 7, 12, 13, 19 et pl. IV, fig. 3, 4, 5). Les encadrements de T. 3, f. 3 et T. 2, f. 1 sont pareils à celui de la pièce fig. 1, pl. IV (tombeaux de Bel-Air). La conformation de ces agrafes divisées en plaque, boucle et ardillon, est la même pour le cuivre et le fer. En un mot, la damasquinure ne nous paraît autre chose que la ciselure celtique passant d'un métal sur un autre³⁾. Mais, soit que le fer fit moins bien ressortir ce genre de travail, soit que l'oxidation recouvrit ces rayures, on ne tarda pas à y incruster des filets d'or, d'argent ou de cuivre, afin d'ajouter à la beauté de ces ornements de détail⁴⁾.

Dans le cas où nous aurions réussi à montrer que ces deux genres d'agrafes appartiennent au même peuple, voyons encore si, dans un autre point de vue, on peut les faire remonter aux Gaulois. — Les tombeaux de Bel-Air ne sont pas sans valeur dans cette question. Après les avoir attribués aux

¹⁾ M. Simonin, pasteur à Aubonne, vient de déposer au musée cantonal une pièce pareille trouvée à Vaudallaz. Cette colline était fort riche en anciens monuments; il est à regretter que plusieurs aient disparu.

²⁾ M. Bourgon, professeur à Besançon, attribuait les n^o 2 et 6 de la T. 3, aux Barbares, et les agrafes damasquinées aux Romains. Les plaques en cuivre ciselé lui paraissaient trop grossièrement travaillées pour appartenir à un peuple avancé dans les arts, et les filets d'argent lui semblaient trop habilement incrustés sur le fer pour être l'oeuvre des Gaulois.

³⁾ Une plaque en fer, trouvée à Bel-Air et couverte de ces ciselures sans incrustation, paraît indiquer cette transition avant qu'on eût essayé d'incruster des filets d'argent.

⁴⁾ Ces derniers jours, notre historien national, M. Vuillemin, en visitant le temple de Romainmotier qui a été consacré en 753, a observé sur les chapiteaux d'une chapelle des lignes dont l'arrangement répond à nos rayures celtiques. Ainsi, la même idée de l'art semble se reproduire sur la pierre et se perpétuer encore dans un monde nouveau.

Bourgondes, on crut rencontrer un autre peuple en découvrant, sur la même colline, des couches inférieures de squelettes plus décomposés¹⁾ que ceux de la couche la moins profonde, et par conséquent plus anciens. Ils furent envisagés comme Gaulois d'autant plus naturellement que divers objets rappelaient leur métallurgie. Mais en poursuivant ces fouilles, la même idée de l'art et les mêmes armes se retrouvant dans ces différentes couches, on dut reconnaître que la colline de Bel-Air ne renfermait que les débris d'un seul peuple. Les tombeaux les plus anciens semblaient résoudre la question; un autre fait a encore appuyé cette manière de voir. Dans la couche supérieure, de beaucoup la plus riche, on rencontre quelques pièces romaines, tandis que plus bas rien ne rappelle l'influence de l'étranger. Ainsi, on aurait les habitants du pays inhumés dans ce lieu, avant et pendant la domination des Romains, c'est-à-dire, les Helvètes. Ces sarcophages de Bel-Air, appartenant évidemment au même peuple que ceux dont nous avons parlé plus haut²⁾, paraissent cependant leur être antérieurs de quelques années, vu l'absence d'objets ayant trait au Christianisme. Dès lors, les tombeaux mentionnés précédemment présenteraient une seconde époque pour les monuments helvètes des premiers siècles de l'ère moderne. Toutefois, la grande ressemblance de ces pièces ne permet pas de voir deux moments réellement distincts. — Les plaques qui rappellent l'introduction de la religion divine dans les Gaules, sont çà et là accompagnées de moyen-bronzes romains. L'inscription de la T. 3, f. 6 et celle de Nasualdus Nansa par ses caractères latins n'appartiennent guère au moyen âge, surtout si l'on voit dans la forme triangulaire du D un souvenir de l'alphabet grec dont parle César³⁾. Enfin, les agrafes qui représentent des prêtres égyptiens devant la croix, expression des cultes orientaux en occident, doivent remonter à l'époque où ces cultes disparurent de notre pays, à l'approche du Christianisme⁴⁾. Tout semble donc fixer l'âge de ces pièces aux premiers siècles de l'ère moderne.

En jetant un dernier coup-d'oeil sur ces débris des temps passés, nous voyons chez les Celtes un certain développement de l'art, avant la domination romaine, à l'époque où prédominaient les bracelets. Le bracelet de Bex, produit d'une civilisation différente et moins avancée que celui de Longirod, nous montre cependant que le Gaulois qui a su le couvrir des ornements de détail dont il est chargé, était bien capable d'incruster plus tard les filets d'argent sur le fer. Les agrafes damasquinées disent assez que le guerrier, après avoir perdu la liberté, ne subit point l'influence de l'étranger à un si haut degré qu'on l'a cru quelquefois, mais qu'il conserva des traces de sa nationalité en ornant son armure de l'art ancien de ses pères. Enfin, la balance et le glaive, déposés dans la tombe gauloise, rappellent à eux seuls que si l'Helvétie eut un maître, il ne perdit pas du moins le droit d'exercer la justice.

¹⁾ La décomposition augmente en raison directe de la profondeur, au point qu'il ne reste que quelques traces insaisissables des squelettes de la couche la plus inférieure. Faisons observer que la superposition des couches est loin d'être parfaite, le peuple qui inhumait dans ce lieu ne l'ayant pas recherchée. — De nouvelles fouilles, qui portent actuellement le nombre des tombeaux à 205, déterminent toujours mieux la gradation observée dans la richesse et la forme des objets; ainsi, les vases et les damasquinures ne se rencontrent que dans la couche supérieure.

²⁾ Plusieurs tombeaux de construction pareille, renfermant des coutelas et des pièces damasquinées, ont été constatés dans le canton de Berne par M. Édouard Lutz, étudiant.

³⁾ Bel. gal. I. 29. VI. 14.

⁴⁾ Irénée (177 - 202) ayant fondé une communauté chrétienne à Lyon, le christianisme devait alors déjà avoir des adhérents sur les bords du lac Léman et dans les environs.